

Formation de Formateur PRAP IBC

Industrie - Bâtiment - activité de Bureau - Commerce

Ingénierie de la Formation

Compétences visées

. *Elaborer et animer un projet de formation PRAP intégré à une démarche de prévention ; mobiliser et sensibiliser les acteurs.*

. *Mettre en œuvre une démarche de repérage et d'évaluation des risques liés à l'activité physique ; proposer des améliorations des situations de travail et participer à leur mise en œuvre et à leur évaluation.*

. *Concevoir et animer une formation d'acteur PRAP IBC.*

Objectifs

Rendre le stagiaire capable de :

- **Appréhender** la démarche prévention d'un établissement ou d'une entreprise en vue d'y intégrer un projet de formation-action PRAP
- **Élaborer un projet** de formation-action PRAP en tenant compte de la spécificité de l'entreprise ou de l'établissement
- **Assurer la promotion** d'une formation-action PRAP
- **Développer une méthodologie** de repérage et d'évaluation des risques liés à l'activité physique (analyse), avec la participation effective du personnel, dans le but de proposer des pistes d'amélioration des situations de travail
- **Accompagner les salariés** dans la recherche d'amélioration des situations de travail visant à répondre aux besoins (techniques, organisationnels et humains identifiés lors de l'analyse)
- **Concevoir et organiser** une action de formation PRAP en respectant le référentiel national
- **Animer** une action de formation-action PRAP
- **Évaluer** une formation-action et son impact

Observations

. * Session sur 10 jours non consécutifs 3 + 3 + 4 jours avec une intersession de 1 à 3 semaines durant laquelle le stagiaire doit préparer un travail à rendre pour son évaluation (1 à 2 jours de travail par intersession sont à prévoir)

Formation Inter ou Intra Entreprise

Durée : 70 h non consécutives *

Maintien des acquis : préconisé tous les 3 ans

Effectif par session : Maxi 10

Moyens

- Échanges didactiques
- Supports Vidéo
- Travail en sous-groupe
- Mise en application
- ...

Public Concerné

. Formateur d'entreprise ou d'organisme de Formation

Prérequis

. *Savoir lire, écrire, et parler la langue française*
. *Avoir validé des compétences de base en prévention des risques professionnels*
. *Disposer de capacités relationnelles, d'animation et d'expression ou, à défaut, être prêt à les acquérir*

Règlementation

. *Textes en vigueur*
. *Code du travail*
. *Documents de référence INRS*

Tarifs (non assujetti à la TVA)

. *Tarif Individuel : 1800 € net*
. *Groupe jusqu'à 10 stagiaires : Nous consulter*

Commentaires

. *Intervenant : Formateur de formateur PRAP habilité par l'INRS et reconnu par le réseau Prévention INRS / CARSAT*

. *Intervenant spécialisé en Prévention des Risques Professionnels et Santé Sécurité au Travail et membre du réseau prévention*

. *La FOAD Base en prévention accessible sur le site l'INRS.fr*

. *Formation éligible au CPF – RS 1037*



Programme

- 1. La prévention des risques professionnels dans les entreprises :**
 - la réglementation, les principes généraux de prévention
 - les acteurs de la prévention
 - les indicateurs
 - notion de danger, risque, dommage, situation dangereuse, accident de travail et maladie professionnelle
 - l'évaluation des risques professionnels
- 2. La prévention des risques liés à l'activité physique : la PRAP**
 - Constat chiffré
 - les enjeux de la PRAP
 - les limites de la formation « gestes et postures »
 - les référentiels de formation PRAP
- 3. Le projet de formation-action PRAP :**
 - la méthodologie d'un projet de formation-action
 - les différentes étapes
 - élaborer et formaliser un projet de formation PRAP
- 4. Le fonctionnement du corps humain :**
 - anatomie (colonne vertébrale, articulation, tendon, ligament...)
 - physiologie
 - pathologie (lumbago, hernie discale, tendinite, Troubles Musculo-squelettiques...)
- 5. L'analyse d'une situation de travail :**
 - l'activité physique dans la situation de travail
 - l'observation et la description d'une situation de travail
 - la caractérisation d'une situation de travail dangereuse
 - l'identification des déterminants de l'activité physique
 - la proposition de mesures d'amélioration des situations de travail
- 6. La conception, l'organisation et l'animation d'une action de formation :**
 - construire une réponse pédagogique adaptée
 - les objectifs d'une formation
 - le déroulé pédagogique
 - les méthodes pédagogiques
 - l'évaluation pendant la formation
 - le suivi administratif

Évaluation

. L'évaluation des stagiaires s'effectue par des mises en situation pédagogique suivant les objectifs de la formation conformément au référentiel de certification du document de référence INRS

. Un Certificat de formateur PRAP est délivré aux stagiaires ayant suivi l'ensemble de la formation e ayant réussi l'ensemble des évaluations